



FICHE DE DONNEES DE SECURITE
27.670: Pelikan toner noir / cyan / magenta / jaune pour Brother

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	27.670: Pelikan toner noir / cyan / magenta / jaune pour Brother		
DISTRIBUTEUR	Pelikan Hardcopy European Logistics & Services GmbH Neue Strasse 19 D-52382 Niederzier 2 Germany +49 (0) 2428 830 Olaf Lehmann olaf.lehmann@phpag.com	FABRICANT	Pelikan Hardcopy Production AG Gewerbestrasse 9 CH-8132 Egg/ZH Switzerland +41 (0) 44 986 1111
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	+41 (0) 44 986 1111 (joignable seulement durant les heures ouvrables)		

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
CIRE POLYPROPYLENE		9003-07-0	1-5%	-
DIOXYDE DE SILICIUM AMORPH (chimiquement produits)	231-545-4	7631-86-9	1-5%	-
NOIR DE CARBONE (toner noir seulement)	215-609-9	1333-86-4	1-5%	-
PIGMENTS COLORÉS (CAS numéro confidentiel)			5-10%	-
RÉSINE STYRÈNE ACRYLATE		26655-10-7	60-100%	-
RÉSINE STYRÈNE ACRYLATE (confidentiel numéro CAS)			5-10%	-
TEINTURE	309-912-6	101357-15-7	1-5%	-

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

COMMENTAIRES SUR LA COMPOSITION

Ce toner ne contient pas: Substances extrêmement préoccupantes (ou SVHC). L'actuelle liste de SVHC de l'Autorisation peut être consulté (en anglais seulement) à l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) site:
http://echa.europa.eu/chem_data/candidate_list_table_en.asp.

4 PREMIERS SECOURS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Lorsqu'il y a doute ou que les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

INHALATION

Premiers soins, repos, chaleur et air frais.

INGESTION

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml).

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irriguer immédiatement à l'eau en abondance pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact éventuelles et bien écarquiller l'oeil.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Un incendie peut être éteint avec : Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Mousse.

27.670: Pelikan toner noir / cyan / magenta / jaune pour Brother**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Éviter de respirer les vapeurs du feu.

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Solide combustible.

RISQUES PARTICULIERS

La poussière peut former un mélange explosif dans l'atmosphère. Limite explosive inférieure: ca 15% (dans l' air). En cas d'incendie, des gaz toxiques (COx, NOx) peuvent se produire.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Porter des gants et des lunettes de protection et un vêtement de protection spécial. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Éviter de générer et disperser la poussière. Recueillir la poudre avec un aspirateur nettoyeur spécial avec un filtre à particules ou placer avec précaution dans un récipient fermé. Laver la zone contaminée à l'eau. Pour des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Éviter les manipulations qui conduisent à la formation de poussière. Éviter l'inhalation de poussières.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 0°C et 40°C. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons et des aliments pour animaux.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**NORME**

Générale poussière limites recommandé (UK): 10 mg/m3 (8-hr TWA) poussière d'inhalation totale ou 4 mg/m3 (8-hr TWA) poussière du respiration totale.

MESURES D'INGÉNIERIE

Assurer une ventilation efficace.

PROTECTION DES MAINS

Il est recommandé de porter des gants de protection.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité anti-poussières s'il y a risque de contact avec les yeux.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Poudre, poussière		
COULEUR	Noir Bleu Rouge Jaune		
ODEUR	Odeur faible		
SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau		
POINT DE FUSION (°C)	120	DENSITÉ VOLUMIQUE	1000-1700 kg/m3
PRESSIION DE VAPEUR	NA	VALEUR PH, SOLUTION DILUÉE	NA
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C)	> 360		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable à température normale et l'emploi recommandé. Stable au moins jusqu'à ca 200 °C.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Mutagénicité, des altérations génétiques héréditaires (Ames Test): négatif.

INHALATION

Les poussières peuvent irriter l'appareil respiratoire ou les poumons.

27.670: Pelikan toner noir / cyan / magenta / jaune pour Brother**INGESTION**

Aucun effet nocif connu en cas d'ingestion de quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.

CONTACT AVEC LA PEAU

La poudre peut irriter la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement. Composés organiques volatils (COV): 0%.

Classification de danger pour l'eau

S.O.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux. La mise au rebut doit se conformer avec la législation locale, provinciale et nationale.

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Les poudres doivent être ramassées dans des sacs scellés et éliminés dans des décharges approuvées. L'incinération par une méthode approuvée peut être envisagée.

CLASSIFICATION DECHETS

Liste des déchets (ref: Décision 2000/532/CE): 08 03 18.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**GÉNÉRALITÉS**

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**PHRASES DE RISQUE**

NC Non classé.

CONSEILS DE PRUDENCE

NC Non classé.

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

REGLEMENTATIONS NATIONALES

Arrêté du 30 juin 2001 modifiant l'arrêté du 20 avril 1994 relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances et transposant les directives 2000/32/CE de la Commission du 19 mai 2000 et 2000/33/CE de la Commission du 25 avril 2000, portant respectivement vingt-sixième et vingt-septième adaptation au progrès technique de la directive 67/548/CEE modifiée. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ND 2098-174-99. Décret n° 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets. Circulaire du 29 mars 2004 relative aux Installations classées. Réduction des émissions fugitives de composés organiques volatils (COV) dans la secteur de la pétrochimie et de la chimie organique. Arrêté du 17 Juillet 2000 pris en application de l'article 17-2 du décret n° 77-1133 du 21 Septembre 1977 modifié.

16 AUTRES INFORMATIONS**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

NA = non applicable. NC = non classé. ND = aucune information. TWA = moyenne par temps. Non classifié comme dangereux pour les utilisateurs. Tous les composants sont pré-inscrits à l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA). Cette Fiche de donnée de sécurité est conforme aux exigences du Règlement REACH (CE): n° 1907/2006, tel que corrigé. Article 31. L'information fournie sur le produit de cette fiche de données de sécurité a été compilée à partir des connaissances sur les composants individuels. La composition exacte de ce produit est propriété industrielle. Des informations plus détaillées seront communiquées confidentiellement au personnel médical si un traitement spécifique est nécessaire. Tous les noms de marque et marques déposées sont la propriété de leurs supports respectifs et sont employés ici pour des buts descriptifs seulement.

COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

Première édition.

DATE DE RÉVISION : A / 02.02.10

27.670: Pelikan toner noir / cyan / magenta / jaune pour Brother

DATE DE RÉVISION A / 02.02.10

NO. FDS 27.670

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

Non entré.

NC Non classé.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.